



Rapport moral 2017

Cher(e)s camarades et adhérent(e)s de la CAIA,

C'est donc la troisième fois que je vous présente le rapport moral de notre association.

1) Décès de l'année 2017

Au début de cette assemblée générale ordinaire, je voudrais tout spécialement honorer la mémoire de deux de nos camarades administrateurs de la CAIA, décédés en 2017 : l'IGA Norbert FARGERÉ, décédé cet été très peu de temps après avoir quitté le service actif, et l'IPA Bastien BUSSON, décédé en fin d'année 2017 alors qu'il était en service détaché à l'OTAN à NORFOLK. La communauté des officiers des corps de l'armement s'est mobilisée lors de ces moments difficiles ; et c'est bien.

2) L'avenir du corps de l'Armement.

Il y a eu un changement politique majeur en France en 2017 avec l'élection de M. Emmanuel MACRON à la Présidence de la République.

Il m'a alors paru opportun - et nécessaire - de mener une campagne de communication autour du corps de l'armement auprès d'un maximum d'acteurs influents dans notre environnement. Et contribuer encore et toujours, à « vendre » essentiellement à l'extérieur de la DGA, l'ingénieur de l'armement, produit de grande qualité.

a) Tout d'abord, avec l'aide de notre camarade Alain BOVIS, et rebondissant sur le colloque « **L'Etat a-t-il encore besoin de grands corps d'ingénieurs dans la Haute Fonction Publique ?** » de novembre 2016, j'ai adressé, fin août 2017, à tous les députés de la commission de la défense nationale et des forces armées un courrier accompagné d'une note « les ingénieurs de l'armement : un formidable atout pour la France ».

b) Puis, j'ai adressé plus de cent cinquante cartes de vœux à l'occasion de la nouvelle année 2018, année du cinquantième anniversaire du corps des ingénieurs de l'armement.

c) Enfin, nous avons largement diffusé le numéro 114 du magazine des ingénieurs de l'armement de mars 2018 sur le thème : « le corps de l'armement : cinquante ans de transformation »

Le vivier des ingénieurs de l'armement diminue : les entrées sont plus faibles que les sorties. Néanmoins, les jeunes IA sont et feront l'avenir du corps ; aussi, nous amplifions notre présence auprès d'eux. Il y a toujours le maintenant traditionnel café d'accueil le premier jour de leur entrée en activité avec la participation de membres du CA de la CAIA et des représentants de la DGA, organisatrice de cette journée d'accueil ; dans leur deuxième année d'activité, lors de leur formation administrative et militaire (FAMIA), j'ai un créneau de quatre-vingt-dix minutes pour leur présenter la CAIA et enfin, une présence que je souhaite la plus active possible lors du baptême de leur promotion, pendant la prise d'armes annuelle des OCA : je souhaite qu'un maximum de « jeunes » IA (cinq à dix ans de services, à la DGA ou non) puisse parrainer les entrants, voire les accompagner pendant leurs premières années et ainsi créer des liens intergénérationnels.

Et j'ai proposé à Jacques COUSQUER, actuellement, chef de l'inspection de la DGA, les services de la CAIA pour contribuer à promouvoir le corps auprès des jeunes polytechniciens, pour non seulement saturer les postes offerts mais encore pour aller vers une augmentation des postes offerts à la sortie de l'X.

Enfin, fin 2018, afin de mieux faire connaître le corps de l'armement, la CAIA organisera avec la DGA et le CGArm un séminaire orienté vers les jeunes sur le thème « le corps dans cinquante ans..... »

3) Les relations entre la CAIA et France Armement.

L'Association Professionnelle Nationale Militaire France Armement dont ICA Olivier Robert est le président et ICA Edouard Galland est le vice-président pour les IA est maintenant reconnue par les autorités gouvernementales.

Je considère que France Armement joue son rôle pour défendre les corps de l'armement et donc le corps des ingénieurs de l'armement dans la continuité du fonctionnement de CFM DGA et de la CFSM.

La CAIA, quant à elle, joue son rôle envers les individus.

Ces deux associations sont complémentaires et il faut établir la concertation entre les deux associations.

Et chaque IA est libre de participer à l'une et à l'autre de ces associations.

4) Magazine des Ingénieurs de l'Armement

Le numéro 111, daté de février 2017, avait comme thème « les risques biologiques et chimiques », le numéro 112, diffusé à l'occasion du salon de l'aéronautique et de l'espace avait pour thème « Les voilures tournantes » et enfin, le numéro 113, diffusé à l'occasion du gala 2017 avait un thème assez inhabituel, « Le bénévolat ». Tant le rédacteur en chef que moi-même avons reçu beaucoup plus de commentaires, en général élogieux, que d'habitude pour ce dernier numéro.

Quelques commentaires sur le magazine des Ingénieurs de l'Armement.

a) Tout d'abord, je renouvelle mes félicitations et mes remerciements à tous ceux qui contribuent, numéro après numéro, à la sortie de ce magazine dont la qualité est reconnue dans notre environnement. En premier lieu, les membres du comité de rédaction et bien sûr son rédacteur en chef, Jérôme de Dinechin.

b) Ensuite, la diffusion de ce magazine est un vecteur important de communication pour la CAIA en particulier mais plus généralement, en tout cas c'est comme ça que je le conçois, pour le corps de l'armement. Aussi, la liste de diffusion de ce magazine étant mise à jour pour chaque numéro, n'hésitez pas à nous faire connaître (contact@caia.net) les personnes non IA (le magazine est diffusé à tous les IA dont l'adresse postale est connue) influentes de notre environnement (qualité, prénom, nom, adresse postale, ...) à qui il serait opportun de diffuser ce magazine.

c) Enfin, n'hésitez pas à nous communiquer des thèmes possibles pour les prochains numéros du magazine, ainsi qu'à vous porter volontaire pour contribuer à la rédaction d'articles sous la houlette du comité de rédaction.

5) L'Annuaire 2017-2018

Pourquoi 2017-2018 : éditer l'annuaire en fin d'année permet de prendre en compte le mieux possible les mouvements généralement nombreux de l'été. Néanmoins, diffuser en fin d'année N un annuaire millésimé N peut très rapidement conduire à considérer que l'annuaire est « vieux/périmé ». Aussi, de façon transitoire, nous avons pris la décision de millésimer 2017-2018 l'annuaire diffusé en décembre 2017. Et finalement, à partir de 2018, l'annuaire qui sera diffusé fin de l'année N sera millésimé N+1.

Je suis conscient que cet annuaire n'est pas totalement à jour. Je rappelle que l'équipe en charge d'éditer l'annuaire ne s'autorise pas à modifier les informations concernant chacun d'entre nous, sauf à en supprimer si elles sont manifestement et publiquement erronées. Je rappelle que chacun d'entre nous est seul responsable des informations le concernant qui sont éditées dans l'annuaire de la CAIA. Il est souhaitable et fortement recommandé, dès que nécessaire, de mettre sa fiche à jour tout au long de l'année, toujours en précisant les informations susceptibles de figurer dans l'annuaire ou celles accessibles sur le site CAIA : ainsi, les IA à jour de leur cotisation CAIA peuvent accéder en ligne (www.....) aux informations les plus à jour concernant un camarade.

Je rappelle que paraîtront dans l'annuaire millésimé N+1 les données à fin octobre de l'année N.

J'en profite pour remercier notre camarade François BIHAN pour son action rigoureuse tout au long de l'année sur de nombreux thèmes autour des applications informatiques et en particulier sur la base de données ; cela a permis, pour la première fois pour cette édition 2017-2018 de l'annuaire, d'établir une carte de localisation des trois mille IA. Je lance

d'ailleurs un appel : la CAIA et François BIHAN cherchent un camarade qui, bénévolement, pourrait aider puis prendre la suite de François : n'hésitez pas à vous porter candidat.... !

Je remercie également notre secrétaire général Alain JOUANJUS, pour sa ténacité à sortir dans les délais un annuaire avec le moins de défauts possible.

Je rappelle encore et toujours que notre annuaire est une mine d'informations pour les IA, afin que ceux-ci puissent se contacter pour échanger : c'est bien la raison d'être de notre annuaire. C'est aussi un concentré d'informations sur les IA, à ne pas mettre entre toutes les mains pour des raisons de sécurité. Aussi, je rappelle que cet annuaire, toutes éditions confondues, n'est destiné qu'aux IA et qu'il ne doit pas être donné – et encore moins vendu ! - à des non IA. J'attire votre attention sur le fait que, si les informations concernant certains camarades changent d'une année sur l'autre – et c'est là la principale difficulté pour faire un annuaire à jour – beaucoup d'informations perdurent. Aussi, si vous voulez vous séparer des anciennes éditions de l'annuaire, prenez la précaution de les détruire.

6) Quelques nouvelles concernant le corps des Ingénieurs de l'Armement

a) Les IA en formation.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'ICA Tanguy LESTIENNE est en formation au CHEM, l'IGA Arvind BADRINATH a été retenu pour suivre la 70^{ème} session nationale Politique de Défense (IHEDN/POL DEF), neuf de nos camarades ont été retenus pour suivre la 54^{ème} session nationale Armement et Economie de Défense (IHEDN/AED) et l'IPA Marie MAGNAUD va suivre le cursus de l'Ecole de Guerre.

b) Les entrées dans le Corps

Cette année encore, dix-huit polytechniciens essentiellement de la promotion 2014, ont choisi le corps de l'armement : tous les postes offerts ont donc été pourvus, et il y avait même une liste supplémentaire ! La CAIA a été associée par la DGA à leur première journée dans le corps des ingénieurs de l'armement le 31 août 2017 et c'est très bien.

Et il y a eu des recrutements sur concours dont un ancien élève de l'école des mines de Paris.

c) La prise d'armes DGA des officiers du corps de l'armement

Le Jeudi 28 septembre 2017 a eu lieu l'annuelle et traditionnelle prise d'armes DGA des officiers des corps de l'armement, peu après leur prise de poste. Cette année encore, la CAIA a été associée à cet évènement majeur dans la vie d'une promotion d'ingénieurs de l'armement. J'ai eu le plaisir - et l'honneur - d'être le parrain de l'un d'entre eux.

7) Le gala de l'Armement.

Le gala s'est déroulé par un temps exceptionnellement beau le vendredi 13 octobre 2017. Merci encore à Frédéric Guir et à Nicolas Maffert pour avoir conçu et organisé ce gala 2017, pour la deuxième fois dans les locaux de l'Automobile Club de France, place de la Concorde.

Rendez-vous le Vendredi 5 octobre 2018 pour le gala du cinquantenaire.

CAIA – Bâtiment 158

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 - 94114 ARCUEIL CEDEX

E-mail : caia@wanadoo.fr ou contact@caia.net – Téléphone : 01 79 86 55 13

Frédéric GUIR n'a pas souhaité poursuivre son action pour l'organisation des galas de l'armement ; nous lui adressons tous nos remerciements pour sa responsabilité de Vice-Président gala depuis de nombreuses années.

Le cinquantenaire du corps des ingénieurs de l'armement

- a) L'ouvrage, document de notoriété, rappelant les tenants et aboutissants de la création du corps des IA, les grandes réalisations des Ingénieurs de l'armement, les grands ingénieurs de l'armement et last but not least, l'IA dans le futur, dans cinquante ans !
- b) L'exposition virtuelle (sur le site internet) sur les grandes réalisations des ingénieurs de l'armement et sur les grandes figures de l'armement.
- c) Le colloque plutôt pour les « jeunes » : le corps dans cinquante ans !

Le renouvellement du Conseil d'Administration de la CAIA

Au préalable, il faut noter que la parité hommes femmes n'est toujours pas respectée au sein du conseil d'administration de la CAIA : il n'y aura qu'une femme dans le CA après cette AGO ! Nous devons, autant que faire se peut, corriger cette situation.....

- 1) Quatre administrateurs ne sont pas renouvelables : Julie Chargelègue, Patrick Guyonneau, Arnaud Salomon et Arnaud Vandame. Je les remercie pour leur action au conseil pendant leurs huit années de mandat.
- 2) Six administrateurs sont renouvelables et sont candidats à leur renouvellement. Le Conseil vous propose donc de réélire pour un nouveau mandat : Patrick Bellouard, Alain Bovis, Philippe Hervé, Xavier Lebacq, Yves Le Floch et Philippe Pujes
- 3) Enfin, le Conseil vous propose trois nouvelles candidatures : Jean-Yves Battesti, Flavien Dupuis et Luc Renouil

Je vous remercie.

IGA (2s) Philippe HERVE
Président de la

Confédération Amicale des Ingénieurs de l'Armement.

7 mars 2018

CAIA – Bâtiment 158

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 - 94114 ARCUEIL CEDEX

E-mail : caia@wanadoo.fr ou contact@caia.net – Téléphone : 01 79 86 55 13